

Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mme Bourdon, Mme Moigner, Mme Cotier, Mme Magneron, Mme Cousin, M. Thomas, Mme Philipponneau, Mme Toutant

Représentants de la Mairie : Mme Faucher, M. Ibars, Mme Chauvière

Enseignantes : Mme Durand, Mme Divet, Mme Jaulin, Mme André, Mme Guillaud, Mme Matard, Mme Jarrie, Mme Adloff

DDEN : Mme Lapinte

Excusés : M. l'inspecteur de l'Education Nationale, M. Martineau, Mme Faye, Mme Brenclé, Mme Dupuis, Mme Amirault, Mme Nadal

L'ordre du jour a abordé les différents points suivants :

1 PEDT (projet éducatif territorial)

Mme Faucher rappelle qu'il est en place dans notre commune depuis septembre 2014. Sur l'année 2014-2015 les activités étaient proposées le vendredi après-midi dès 15h15. Les enfants étaient nombreux à y participer et cela posait des problèmes d'encadrement et d'infrastructures. Depuis septembre 2015, les activités sont réparties sur les quatre soirs de la semaine, en plus de l'aide aux devoirs, des devoirs surveillés, et du temps libre pour les enfants qui le souhaitent.

M Ibars souligne que cette année, du fait de la répartition des activités, c'est mieux pour l'encadrement et les infrastructures. Certaines activités ont beaucoup de succès comme la danse avec Elodie et Sabrina. En ce moment le service patrimoine intervient... M. Ibars précise que des questionnaires seront distribués afin de connaître les retours et des suggestions sur les activités et l'organisation. Il précise que toutes les activités sont faites dans un esprit ludique d'initiation et de découverte, pour les enfants c'est une ouverture sur l'extérieur. En aucun cas, la performance n'est recherchée, les objectifs ne sont pas les mêmes que ceux d'un club de sport.

Il est nécessaire qu'il y ait une continuité dans les règles de vie sur l'école que ce soit pendant le temps scolaire ou périscolaire. Il est rappelé aux parents, que sur le temps périscolaire, c'est la mairie qui est responsable et qu'Elodie est leur référente.

L'atelier journal va se poursuivre, il y a un atelier le soir mené par un animateur et un atelier le midi, mené par un animateur et deux enseignants. Cette collaboration permet la parution du journal de l'école qui est collaboratif.

2 Plan de vigilance attentat, Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS)

Nous avons visionné le diaporama du ministère concernant le plan vigilance attentat. Puis nous avons évoqué les lieux de l'école où il serait possible de se barricader. Pour l'école Jacques Yves Cousteau, toutes les classes sont au rez-de-chaussée et elles comportent toutes de grandes fenêtres, il est donc difficile de trouver un endroit où les enfants seraient cachés. Conformément au plan Vigipirate, les entrées de l'école sont fermées à clé. Nous attendons l'installation d'un visiophone avec un système d'ouverture de la grille à distance.

Et pour les grands rassemblements, comme la course des P'tit Fondus ou la fête d'école, faudra-t-il mettre en place un dispositif de sécurité ? Une fouille des sacs ? Les associations organisatrices devront y réfléchir.

Le PPMS a été modifié et le lieu retenu pour le confinement n'est plus le restaurant scolaire mais les trois nouvelles salles, plus proche du bureau de la directrice où se trouve le téléphone. Mme Durand explique qu'elle a fait appel à la gendarmerie nationale pour l'aider dans la rédaction des documents. Il y a, actuellement, une réflexion sur la faisabilité de réaliser un exercice dans le cadre du plan vigilance attentat avec les enfants.

3 Le budget

La mairie a voté un budget de 24388 € pour notre école

- 9240€ pour les fournitures, manuels et abonnements.
- 8250€ pour les transports (budget en hausse pour compenser l'absence de gymnase).
- 250€ de coopérative scolaire.

- 3484€ pour le matériel informatique.
- 2957€ pour le mobilier des classes.
- 207€ de mobilier divers (frigo et panneau d'affichage).

Mme Durand regrette que certaines demandes n'aient pas été acceptées comme une armoire pour la 7^{ème} classe ou un lecteur CD qui lise les clés USB.

Certains mobiliers dépendent de la commission bâtiment de la commune, comme un meuble cuisine, des étagères murales ou un placard sur mesure dans le renforcement du vestiaire en face la classe de Mme Divet. Ils pourraient, éventuellement, être réalisés par les agents communaux.

Mme Durand lit, puis redonne à la mairie, une liste de demandes pour un meilleur fonctionnement de notre école : éclairage de la cour, groom aux principales portes donnant dehors car celles-ci restent trop souvent ouvertes, sonnerie pour les récréations...

4 Inauguration officielle de notre école

L'inauguration des nouveaux locaux de l'école est prévue le vendredi 13 mai à 9h30.

Les enseignants évoquent l'idée d'ouvrir l'école aux parents, un soir de juin, lors d'une exposition de travaux d'élèves genre « Grande Lessive » et aussi faire visiter l'école aux parents.

5 Questions diverses

- Le bus scolaire part trop souvent dès 16h20 en laissant des enfants à l'école. Il faudrait 10 min entre l'heure de sortie des classes et le départ du bus pour que tous les élèves soient présents, soit un départ à 16h25.
- Un radar pédagogique a été installé près de notre école. Certaines voitures roulent trop vite. De même, il serait bon que les parents qui viennent en voiture chercher leur enfant fassent preuve de plus de civilité et respectent les places de stationnement et la place des bus à coté du grand rond point.

Il est signalé à la mairie que lorsqu'un bus est stationné, il reste juste assez de place pour une voiture mais si un autre bus veut passer ou un poids lourd, ça touche. Il faudrait rogner un peu sur le rond point pour élargir la route à cet endroit.

La séance est levée à 20h.